



REVUE DE PRESSE

Jeudi 12 septembre 2019



Les pneus hiver seront obligatoires le 1^{er} novembre: non!

La nouvelle s'est répandue comme une traînée de poudre: les pneus hiver seraient obligatoires dans 48 départements à partir du 1^{er} novembre et jusqu'au 31 mars sous peine de contravention. C'est du moins ce qu'affirment de nombreuses publications Facebook relayées des dizaines de milliers de fois: «*Le non-respect de cette loi vous expose à une amende 4^e classe [135 euros] et une immobilisation possible du véhicule*», s'inquiètent plusieurs internautes. C'est faux: ce dispositif n'est pas encore entré en vigueur, et sa portée devrait être nettement plus restreinte. On vous explique tout.

■ Ce que l'on sait

La «loi montagne» de décembre 2016 a introduit une nouvelle disposition donnant au préfet de département autorité pour déterminer «*les obligations d'équipement des véhicules en période hivernale*». Mais des décrets d'applications sont nécessaires pour que cette disposition entre en vigueur. Or, aucun décret de ce type n'est paru au Journal officiel, a constaté l'AFP. La Sécurité routière, contactée hier a confirmé que «*pour l'instant il n'y a rien, pas d'obligation nouvelle ni sanction ni quoi que ce soit*», faute de décret. Toutes les communes des



Dans la supposée liste figurent de nombreux départements montagnards, mais aussi l'Eure-et-Loir ou l'Yonne.

Photo AFP

48 départements en question ne seront en outre pas forcément concernées par ces mesures: c'est aux préfets d'établir la liste précise des communes qui le sont pour chaque département. Enfin, un premier projet de décret d'application propose pour les détenteurs de véhicules léger non pas une obligation d'être équipé des pneus hiver mais la possibilité d'avoir des chaînes à neige comme alternative.

Dans la supposée liste figurent de nombreux départements montagnards, mais aussi l'Eure-et-Loir ou l'Yonne.

■ Ce que l'on peut conclure

Ces dispositions de la «loi montagne», moins contraignantes que les éléments évoqués dans les publications erronées, ne sont pas encore appliquées.

L'infographie

Handicap et chômage : les chiffres clés en France

Les travailleurs handicapés sont très touchés par le chômage.

Malgré une loi qui oblige leur embauche, les entreprises n'accueillent encore pas assez de personnes handicapées.

La loi de 1987 a instauré une obligation d'emploi de **6%** de **TRAVAILLEURS HANDICAPÉS**

1/3 des entreprises comptent moins de **2%** de **TRAVAILLEURS HANDICAPÉS** dans leurs effectifs

3,4% des emplois du **SECTEUR PRIVÉ** sont occupés par des travailleurs handicapés

5,2% des emplois du **SECTEUR PUBLIC** sont occupés par des travailleurs handicapés

1,2% des **APPRENTIS** sont des **TRAVAILLEURS HANDICAPÉS** alors que cet enseignement favorise fortement l'insertion professionnelle

Le **taux de chômage** des personnes en situation de handicap est **2 fois supérieur** à la **moyenne nationale**

2,7 millions de personnes sont en **SITUATION DE HANDICAP ET EN ÂGE DE TRAVAILLER**

Charente: quand La Poste s'efface

■ Réduction des bureaux de poste, baisse en flèche du personnel, la Charente n'échappe pas à la grande refondation lancée par La Poste ■ Une réorganisation qui coince du côté des élus.

Mathieu ESCOULA
m.escoula@charentelibre.fr

«**C**'est un moindre mal», soupire un brin fataliste Alain Rivière, maire de Saint-Séverin. En janvier, son bureau de poste sera transformé en agence postale communale. En clair, il ne sera plus géré par La Poste mais par la municipalité qui y placera un de ses agents, dont une partie du salaire sera financée par l'enseigne. Le tout s'accompagnant d'une réduction des services proposés. «*Ça fait une dizaine d'années que La Poste me le demandait invoquant une baisse continue du nombre d'opérations*», poursuit l'élu de cette commune de 730 habitants. Depuis plusieurs années, l'entreprise est engagée dans une vaste réorganisation face à la concurrence. Une mutation profonde à laquelle *Envoyé Spécial* consacre un reportage ce soir sur France 2.

”

À chaque réorganisation, je sens une épée de Damoclès au-dessus de moi.

La direction de La Poste souligne que sur un an, la fréquentation des bureaux de poste a baissé en moyenne de 7 %. La Charente n'échappant pas à la tendance, l'enseigne se désengage peu à peu des campagnes charentaises en raison de la faible activité de leurs bureaux, réduisant considérablement leur nombre depuis dix ans (voir chiffre). Depuis 2007, le nombre de personnes employées dans ces structures en Charente a chuté de 55 %. Tous postes confondus, le personnel de l'enseigne est passé de 1489 en 2007 à 957 l'an passé soit une baisse de plus de 35 %.

Il est en sursis

«*À chaque réorganisation (tous les deux ou trois ans selon les services, N.D.L.R.), je sens une épée de Damoclès au-dessus de moi, confie une guichetière qui préfère rester discrète. Dans dix ans, La Poste aura disparu et on nous regardera comme des dinosaures.*» À Roulet, le bureau de poste du bourg est maintenu. Mais le maire Gérard Roy ne se fait guère d'illusion quant à sa pérennité. «*Il est en sursis*», glisse-t-il.

Le chiffre

60

La Charente ne compte plus que 60 bureaux de poste contre 81 il y a dix ans. En 2007, environ 400 personnes y étaient employées contre seulement 180 aujourd'hui.



Le maire de Saint-Amant-de-Boixe, Bernard Lacoëuille, fait du maintien du bureau de poste dans sa commune une priorité.

Photo Julie Desbois

Croisée au salon de coiffure situé face au bureau, Catherine Clapaud, habitante de Claix - où il n'y a ni bureau ni agence -, concède: «*Je n'y vais jamais car j'ai l'impression qu'il est toujours fermé.*» Depuis plusieurs mois, La Poste est ouverte seulement le matin. Sollicité en début d'année pour une transformation de celle-ci en service postal communal, Gérard Roy avait décliné expliquant ne pas avoir la ressource en personnel nécessaire dans la commune. Le centre de tri, situé à l'entrée de la ville, où l'ensemble des services postaux sont proposés, pourrait cependant être un argument de l'enseigne pour une fermeture du bureau en centre-ville.

”

Je ne vais jamais au bureau de poste car j'ai l'impression qu'il est toujours fermé.

À Puymoyen, la question du bureau de poste a fait l'objet d'intenses négociations entre le maire, Gérard Bruneteau et La Poste. Selon l'enseigne, un décalage existe: le temps d'ouverture hebdomadaire du bureau est de 20 heures alors que son temps d'activité réelle est seulement de huit heures. Résultat: à partir de janvier 2020, le bureau sera ouvert -uniquement l'après-midi- 15 heures par semaine, et tenu par un facteur/guichetier qui effectuera sa tournée le matin. Si la partie «réseau» de La Poste est touchée par les réductions de coûts, la distribution n'est pas

«Nous allons vers l'éradication progressive du service public»

Le bureau de poste de Saint-Amant-de-Boixe - tout comme ceux de Yars et Brie - est concerné à moyen terme par une transformation. Si pour l'heure, rien n'est acté, le maire socialiste, Bernard Lacoëuille regrette la fin progressive des services de l'État dans les communes.

Avez-vous été approché par La Poste en vue d'un éventuel changement concernant le bureau de poste de votre commune?

Une fois par an, lorsque je rencontre les services de La Poste, la question du passage du bureau de poste en agence postale communale est évoquée. Et à chaque fois, je refuse car l'État cherche à financer ses réductions de postes et d'impôts en se déchargeant sur la commune.

épargnée. Dès mardi prochain, environ six postes seront supprimés sur les 118 que compte le centre de tri de Fléac. De quoi faire bondir Véronique Lavergne. «*On s'habitue à la misère*», regrette la déléguée du syndicat CGT-FAPT. Preuve du mal-être social entraîné, selon l'élu, par les réorganisations successives, un agent du courrier charentais aurait tenté de se suicider lundi matin alors qu'il était dans le bureau de son encadrante. Véronique Lavergne ne souhaite toutefois pas préciser le lieu où se sont produits les faits. Hier soir, le salarié était toujours hospitalisé. Si la direction confirme que les pompiers se sont bien rendus sur leur site de La Rochefoucauld, elle n'a pas tenu pour l'heure à faire de commentaires.

Comprenez-vous l'argument de faible activité et donc de rentabilité avancé par La Poste?

Ce n'est pas un argument, c'est un constat! Mais un service public n'a pas comme vocation exclusive à être rentable. Et ce n'est pas en réduisant les horaires d'ouverture et en fermant l'été qu'on règlera le problème. Nous allons vers l'éradication progressive du service public. C'est un courant dans lequel je ne souhaite pas me laisser emporter. Dès 2011, la perception à Saint-Amant a été fermée en expliquant aux gens d'aller à celle de Mansle qui se situe "seulement" à neuf kilomètres. Sauf que la perception de Mansle sera fermée elle aussi en 2022.

Vous avez soutenu, en 2013, les facteurs engagés dans une grève de

39 jours contre la délocalisation de leurs emplois à Fléac. Si La Poste tentait un coup de force en vue de la transformation ou de la fermeture du bureau de poste, seriez-vous prêt à vous mobiliser de nouveau?

Pour l'heure, il m'a été donné confirmation qu'aucune transformation imminente n'allait intervenir. Mais si cela devait arriver sous mon mandat, bien sûr que je me battrais.

Ça a quand même des allures d'affrontement de David contre Goliath?

Peut-être mais j'espère que comme dans l'histoire c'est le plus faible, David, qui gagnera. Je ne suis pas utopiste mais je pense que c'est mon rôle de m'élever contre le recul du service public.

La Poste en Charente

189 points de contact postaux

GÉRÉS PAR LA POSTE

60 bureaux de poste

NON GÉRÉS PAR LA POSTE

101 agences postales communales

* 1.000€ mensuel versés par La Poste

28 postes relais

* 320€ mensuel + commission sur les ventes versés par La Poste

Source : FO-Com

INFOGRAPHIE CL

Le règlement du chantier de Cassinomagus n'en finit pas

Après dix ans de contentieux, le tribunal administratif se penchait hier sur un conflit entre le Département et le liquidateur d'une société.



Ce sont les travaux du pavillon des thermes de Chassenon qui étalent en cause.

Archive Céline Levain

C'est une affaire qui dure depuis des lunes et qui se perd dans un brouillard procédural. Hier le tribunal administratif de Poitiers se penchait sur la fin d'un contentieux vieux de près de dix ans sur les travaux du pavillon d'accueil du parc archéologique Cassinomagus, qui opposait architectes et bureau de contrôle. C'est en bout de course le liquidateur judiciaire de la SAS Cormenier, la société ayant réalisé la charpente, qui a saisi le tribunal administratif de Poitiers pour tenter de récupérer auprès du Conseil départemental le solde du règlement du chantier de charpente réalisé sur le site des thermes de Chassenon.

«Préjudice réel»

La créance s'élève à 1,12 million d'euros et avait disparu au moment du décompte général des travaux. «Le préjudice semble réel, a admis le rapporteur public du tribunal, hier matin. Mais il s'agit d'un différend entre une en-

treprise et son client, qui n'entre pas dans le cadre d'une requête auprès du tribunal administratif.» Selon lui, l'entreprise aurait dû contester le calcul du règlement dès 2010, sans attendre le décompte général réalisé en 2017. Toujours selon le rapporteur, le tribunal administratif ne pourra que prononcer une fin de non-recevoir dans ce dossier. La décision sera rendue dans deux semaines.

«J'ai refusé de réceptionner les travaux»

En 2012, Laurent Guyon, le patron de l'entreprise Cormenier alors placée en liquidation judiciaire avait expliqué que le Conseil départemental était redevable à la société de travaux supplémentaires rendus nécessaires pour corriger des manquements graves aux règles de l'art par l'équipe de maîtrise d'œuvre: «Un rapport d'expertise exonère totalement l'entreprise Cormenier de

toute lacune technique. Le marché public entre Cormenier et le conseil général est toujours en cours: j'ai refusé de réceptionner les travaux, j'ai déposé un mémoire de réclamation chiffrant un préjudice de 1,12 million d'euros sur les travaux supplémentaires commandés par l'équipe de maîtrise d'œuvre pour renforcer un ouvrage voué à la démolition [...]»

«20% de visiteurs en plus»

Depuis de l'eau a coulé dans les bassins antiques du site. L'actuelle majorité a décidé de stopper une partie des travaux décidés par Michel Boutant et, selon François Bonneau, le patron du Département, le site de Cassinomagus «se porte très bien»: «Il y a plus de visiteurs que jamais. On a noté une hausse de 23 % de la fréquentation entre 2018 et 2017 et surtout on a réussi à se désengager des investissements prévus et à limiter la casse financièrement.»

Département: un budget participatif vert

Un million d'euros seront consacrés en 2020 à des projets autour du Développement durable. Ce sont les Charentais qui voteront. Le conseil départemental a choisi de «verdir» son budget à l'approche des élections.

Frédéric BERG
fberg@charentelibre.fr

À l'heure de la rentrée et à quinze mois des prochaines élections départementales, François Bonneau, le président du Conseil départemental s'est livré hier à un tour d'horizon des dossiers des prochains mois, certains urgents, d'autres ambitieux (lire par ailleurs), jugeant au passage «tout à fait possible» qu'il brigue sa propre succession pour un deuxième mandat au printemps 2021.

Parmi les nouveautés, le patron du Département a décidé de mettre du vert dans le budget 2020 en allouant un million d'euros à un budget participatif qui financera des projets liés au développement durable et à l'environnement.

«Je ne crois pas aux solutions miracles»

«Nous menons déjà des actions peu connues dans ces domaines. L'idée est de soutenir des projets à l'initiative d'habitants, d'acteurs du territoire. Des projets soumis à un jury avant que les Charentais votent pour désigner les projets financés», détaille François Bonneau qui ajoute: «Je ne crois pas aux solutions miracles mais plus à des actions mises bout à bout qui pourraient aussi faire bouger les consciences.»



François Bonneau passe au vert à quinze mois des élections.

Archive Quentin Petit

Concrètement un appel à projets sera lancé au premier trimestre 2020. Des projets limités à 25 000 euros. «Il s'agit de dépenses d'investissement, pas de fonctionnement. Les Charentais pourront voter par Internet ou via des urnes dans les mairies. Ils pourront choisir de 3 à 6 projets, ce qui déterminera un classement. On retiendra au minimum un projet par canton [Il y en a 19 selon le

dernier découpage NDLR.],» ajoute François Bonneau. Nina Deslandes, la directrice de cabinet s'est récemment déplacée dans le Gers où un budget participatif est mis en place depuis deux ans: «Ils n'ont pas fait le choix d'une thématique particulière mais le succès est réel. Ils ont reçu des centaines de propositions. Et sur 200 000 habitants, près de 35 000 ont voté.»

Saint-Cybard, la fibre, Moulin de Fleurac, etc.

Pollution à Saint-Cybard: des travaux et un site Internet. Concernant le dossier encombrant de la pollution de l'ancienne usine Saft de Saint-Cybard à Angoulême, le Département a signé un protocole avec Alcatel Lucent Participation (ALP), identifié comme l'ayant droit de la Saft. Un protocole qui prévoit que ALP payera 65 % du traitement de la pollution du site pour une facture évaluée entre 2,5 et 5 millions d'euros. «Les habitants aiment ce quartier, on souhaite les accompagner et que les choses aillent vite», indique François Bonneau qui attend le permis de déconstruction pour lancer les travaux. Un particulier a lancé une procédure pour «trouble du voisinage» devant le Tribunal de grande instance. Elle sera jugée le 18 septembre. «On s'adaptera au jugement», avance le patron du Département. Un site Internet dédié à ce dossier sera lancé dans les prochaines semaines.

Le Moulin de Fleurac. La procédure est lancée depuis des mois et doit aboutir le 20 septembre prochain. Une entreprise doit intervenir pour rétablir la servitude de marchepied au niveau du Moulin de Fleurac, le long du chemin de halage que l'actuelle propriétaire a barré.

Concernant la grille au bout de la passerelle, il faudra patienter. Cette «occupation illégale du domaine public» sera jugée devant le tribunal administratif prochainement.

Des étudiants et des écoles. Plusieurs établissements ou formations doivent ouvrir à la rentrée 2020/2021: une école de kinés avec une première promotion d'une quinzaine d'étudiants, l'école 42 (l'école de codage créée par Xavier Niel qui doit s'implanter à la place d'une friche du boulevard Besson-Bey à Angoulême) avec 150 étudiants pour commencer, des antennes de l'école de Management nantaise Audencia et de l'école de design de Nantes.

«D'autres formations possibles dans le domaine de l'image seront annoncées plus tard. À la fin du mandat, le nombre d'étudiants devrait avoir augmenté de 20 %, passant de 4 000 à près de 5 000», a indiqué François Bonneau.

Fibre: 2 000 prises à la fin de l'année? Le déploiement de la fibre ne suit pas le calendrier prévu avec actuellement 300 prises: «On espère 2 000 prises à la fin de l'année et surtout les deux entreprises impliquées assurent que 38 000 prises seront branchées fin 2020.»

La phrase



Photo Quentin Petit

” Samuel Cazenave va plutôt utiliser sa capacité de nuisance que de rassemblement

François Bonneau
patron du Département

Quand on lui demande s'il pense que son vice-président, Samuel Cazenave, se présentera aux prochaines élections municipales à Angoulême, François Bonneau, le président du Département répond par la négative, égratignant au passage gentiment l'intéressé.



■ Elles ont été battues par leur conjoint
 ■ Des femmes reprennent confiance en elles en pratiquant le «lady self-défense» lors de stages
 ■ L'une d'elles témoigne de son parcours et sa renaissance.

”

On se dit qu'on aura au moins essayé de riposter et ça change tout car on ne se voit alors plus de la même façon.



Frédéric Piveteau enseigne des techniques d'autodéfense aux femmes. À droite Monserrat, qui apprend à se défendre après avoir été battue par son conjoint. Photos Julie Desbois

Amélie BORGNE
 a.borgne@charentelibre.fr

Dans une petite salle communale, à Touvre, une demi-douzaine d'hommes s'entraînent aux techniques de «trapping drill concept», un sport d'autodéfense enseigné par Frédéric Piveteau. Les gestes sont étudiés, répétés, maîtrisés en douceur. Sous le regard de Monserrat et Fanny, qui viennent habituellement aux stages de «lady self-défense», réservés aux femmes, dispensés par le même professeur. Monserrat a encore les larmes aux yeux quand elle raconte son parcours. Mais sur son visage se lit aussi la fierté d'avoir réussi à franchir un cap: celui de ne plus subir. Elle a 40 ans «et dix ans de violences conjugales» derrière elle. D'abord physiques, dès la naissance de sa fille aînée, puis verbales, mais tout aussi traumatisantes. «Il utilisait nos deux enfants de crise, et à contrôler ce qui est incontrôlable, qu'on ne pense

même pas à partir. Le dé clic, je l'ai eu quand il a menacé de prendre les passeports de mes enfants. J'avais peur qu'il les kidnape pour les emmener avec lui à l'étranger.» C'est là qu'elle décide, en 2016, de quitter le domicile avec sa fille de 6 ans et son petit garçon d'un an et demi. Elle porte plainte, trouve refuge au centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) Parenthèse et se fait accompagner par l'association France victimes. «J'ai été logée avec mes enfants pendant trois mois dans un appartement, mais on avait tellement peur de le croiser dans la rue qu'on n'osait même pas sortir pour aller dans la boulangerie d'en face.» Vient ensuite le jugement, qu'elle gagne, même si son ex-mari n'est pas envoyé en prison. Et la période

de reconstruction. «J'ai découvert le lady self-défense il y a un an grâce à une amie, Fanny, qui a vu l'annonce sur Facebook.» Fanny n'est pas dans la même situation que Monserrat, mais souhaite se protéger d'éventuelles agressions. Les stages sont animés sous forme de séminaires, un week-end tous les trois mois. «On se retrouve avec des femmes qui ont déjà vécu des violences, ou qui ont peur

”

Il faut encourager toutes les femmes, toutes les filles à suivre ces cours.

d'être agressées et qui recherchent de la sécurité, explique Monserrat. Cela nous permet aussi d'échanger.»

Se réapproprier son corps

Le professeur s'adapte aux besoins de chacune, leur apprend à anticiper la violence et leur enseigne les gestes adaptés au type d'agression. «Cela ne va pas forcément nous sauver des coups, mais cela nous permet de nous dire qu'on aura au moins essayé de riposter, et ça change tout car on ne se voit alors plus de la même façon, assure la jeune femme. On regagne la confiance en soi qu'on avait perdue, et on se réapproprie notre corps, notamment grâce aux séances de bien-être qui complètent les stages.» Comme cette autre stagiaire qui a réussi à mettre fin au harcèlement sexuel qu'elle subissait de la part d'un rugbyman en lui faisant «une petite clé». «Ce n'est pas forcément une question de force, mais plutôt de mécanique, assure Frédéric Piveteau. Je préfère ne pas parler de self-défense, mais plutôt de gestion de la violence, car ces gestes doivent rester dans le cadre légal.»

Pour Monserrat, malgré les stages, le chemin est encore long pour revenir à une vie normale. «Je me sens plus sereine aujourd'hui, moins tétanisée, même si la peur est toujours là, affirme la quadragénaire. On avance à petits pas, mais c'est une étape importante, on se dit qu'on a une chance de plus de s'en sortir si ça nous arrive une nouvelle fois. Je compte enseigner ces techniques à ma fille, même si on me dit qu'elle est encore jeune. Il faut encourager toutes les femmes, toutes les filles à suivre ces cours.»

Des ateliers pour reprendre confiance

Le Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) Parenthèse, qui dépend du Centre communal d'action sociale (CCAS) d'Angoulême, propose plusieurs activités aux femmes victimes de violences conjugales qu'il accompagne ou héberge, pour leur permettre de reprendre confiance en elle. «On a mis en place il y a un an un atelier d'écriture avec l'auteure Francy Bretenoux pour les inciter à exprimer leurs émotions, explique Chantal Guersain, responsable du CHRS Parenthèse. Quand elles étaient en couple, c'était comme si elles n'existaient pas, puisque le mari décidait de tout. Alors on part souvent d'un tableau, d'une peinture, pour qu'elles partagent ce qu'elles imaginent.» Il existe aussi, depuis deux ans, un atelier de conseil en image animé par une professionnelle, «pour restaurer leur estime de soi, leur réapprendre à se regarder dans le miroir, à s'habiller comme elles veulent». Ces deux ateliers ont lieu deux fois par mois et reprendront en octobre prochain. Un atelier parent-enfant à également lieu tous les mercredis pour permettre à ces femmes de retrouver leur place de mère. Le CHRS, qui organise aussi des groupes de parole, héberge actuellement 13 personnes, dont un homme victime, et accompagne 82 personnes en accueil de jour.

Pour contacter le CHRS: 05 45 38 72 02.
 N° d'urgence violences conjugales:
 0800 16 79 74.

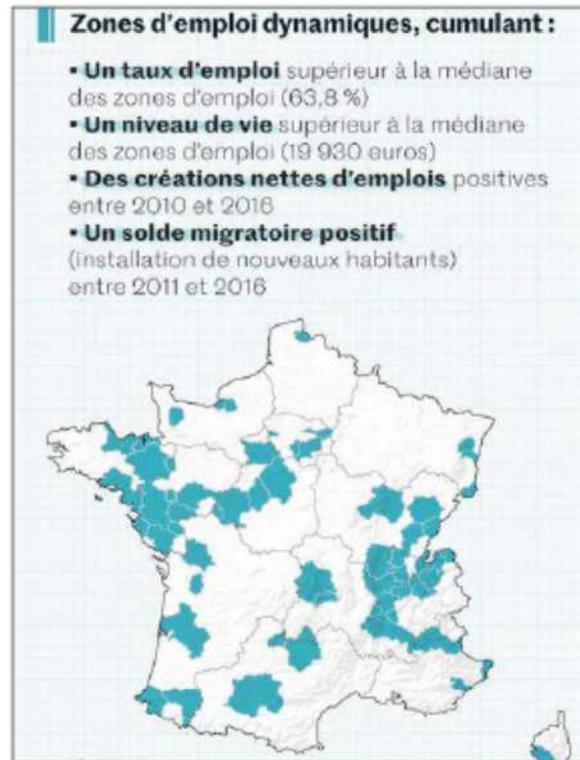


Pour Frédéric Piveteau, l'autodéfense «n'est pas forcément une question de force».

Photo Julie Desbois.

Coup de projecteur

Le Cognaçais, « un bassin rural qui prospère »



De vrais atouts. La Vendée et le Choletais en tête... mais pas que! La Charente fait aussi partie des territoires à l'économie dynamique mis en avant par *Le Monde* dans un article publié sur son site internet, dimanche (Infographie *Le Monde*). Pas tout le département, non: l'ouest, avec son économie du cognac prospère. Sont pris en compte le taux d'emploi, le niveau de vie, les créations d'emploi et le solde migratoire. L'article propose une plongée intéressante «*dans la France rurale et périphérique qui a su tirer parti de ses atouts*». A lire ou relire sur le web.

Le chiffre

20 % Le stock des barrages de Lavaud et Mas Chaban est inférieur à 20 %, indique l'Établissement public territorial de bassin

Charente. Si l'arrêt de l'irrigation permet une stabilisation des débits sur la plupart des points, les niveaux des cours d'eau sont déjà très bas.

Le débit de la Charente à Beillant est inférieur au débit de crise fixé à 9 m³/s. Plus en amont à Vindelle, le débit de la Charente est juste au-dessus du débit d'objectif d'étiage fixé à 3m³/s. En l'absence de pluies significatives dans les prochaines semaines, et au regard du niveau de remplissage des barrages en amont, cet objectif sera difficile à tenir.

La bonne nouvelle

29 degrés: l'été revient en Charente



Le beau temps revient dès demain et pour plus d'une semaine.

Photo archives Majid Bouzzit

Météo. Ne rangez pas tee-shirts et maillots de bain, l'été n'est pas terminé! C'est en tout cas ce qu'avancent les prévisions des deux centres de météo nationaux: Météo France et La Chaîne Météo. Après un début de semaine maussade, couvert, pluvieux, frais le matin, avec des températures en dessous des moyennes de saison, «un temps sec et doux devrait s'installer, avec des températures généralement au-dessus des normales» à partir de demain et jusqu'à ce week-end. Un temps sec et ensoleillé, qui va se généraliser en Nouvelle-Aquitaine et en Charente, avec des températures qui vont remonter sous l'effet du changement de direction du vent qui soufflera depuis le sud, «aggravant la situation de sécheresse». Météo France prévoit ainsi 28°C demain et vendredi en Charente et 29° au plus fort de la journée dimanche.

La semaine prochaine sera également marquée par

beaucoup de douceur (27°C) mais avec des changements d'orientation du vent qui apporteront de l'instabilité et de fortes précipitations épisodiques, venues des régions méditerranéennes dès lundi.

«La deuxième quinzaine du mois sera peut-être plus douce que la première», prévient la Chaîne Météo avec «des températures qui devraient rester globalement supérieures aux normales de saison», mais relativement fluctuantes avec un temps encore très instable. Le soleil devrait revenir en fin de semaine prochaine avec des températures et un temps quasi estival le week-end. La même tendance devrait être valable pour la semaine d'après avec un samedi et un dimanche, 28 - 29 septembre, plutôt beaux et chauds. Le mercure devrait baisser significativement au début du mois d'octobre, sous l'effet des changements de vent qui devrait repasser au nord en fin de mois.

■ Septembre, le mois où les salles de sport font le plein ■ Elles sont cinq privées à se partager le gâteau sur le territoire ■ Et rivalisent d'idées pour se différencier.

Salles de fitness: des offres à gogo dans l'agglo

Julie PASQUIER
j.pasquier@charentelibre.fr

Cinquante euros offerts à l'inscription, 4,99 euros le premier mois, un abonnement satisfait ou remboursé... Septembre, c'est le mois à ne pas rater pour les salles de fitness, qui dégagent leurs offres promotionnelles. Cinq salles privées se partagent le gâteau sur un territoire qui s'est élargi avec l'arrivée de l'Orange bleue à Jarnac, en fin d'année dernière. Une salle associative est également installée en centre-ville. Petit tour des propositions pour être sûr de faire le bon choix.

Planète Fitness: la plus grande de l'agglo

C'était Proxiforme, à son ouverture en 2016. C'est maintenant Planète Fitness. Avec ses 1 200 m², plantés dans la zone du Fief-du-Roy à Châteaubernard, elle est la plus grande salle de l'agglo. «Et même de Charente», dit Fabrice Degoulange, qui a complètement relooké les locaux au mois d'août. À côté de la grande salle de cardio et du cross-training, des espaces plus cloisonnés ont vu le jour «pour ne pas avoir l'impression d'être regardé». Une salle réservée aux femmes avec un équipement spécifique. Pour ceux tentés par la muscu, une salle de poids libres est à disposition. 35 cours collectifs sont donnés chaque semaine. Et l'établissement propose des massages amincissant et drainant en plus du sport.

Tarifs: 29,99 € par mois avec engagement de 12 mois + 49,99 € à la première inscription. Ouvert de 6h à 23h.

XO Gyms le coaching à la carte

Une trentaine de cours collectifs par semaine, des machines et des poids libres... Ça ressemble à ce qu'on propose au-dessus, mais ici, on a décidé de miser sur le coaching. «De plus en plus de gens viennent nous voir pour du spécifique: renforcement du dos,



Ambiance détendue aux cours collectifs, à la salle XO Gym. Tous les âges s'y côtoient.

Photo J. P.

perte de poids...», constate Cédric Dumas, qui veut se rendre plus disponible pour le coaching individuel. C'est sur ça que la salle met l'accent: via une appli mobile, il est désormais possible de «réserver» un coach en un clic pour le jour même. L'autre nouveauté, c'est le tarif proposé sur certains horaires: 10,99 € pour avoir accès à la zone cardio et muscu à des heures de la journée où la fréquentation est plus faible. «C'est aussi un choix social, pour toucher toutes les classes de population.» Des cours pour enfants sont également proposés le mercredi après-midi.

Tarifs: 29,99 € par mois avec engagement de 12 mois. Ouvert de 6h à 23h.

Keep Cool: pour ceux qui n'aiment pas le sport

Pas de cours collectifs ni de poids libres à Keep Cool «à l'opposé des autres salles», dit Nicolas Chapron. Le responsable vante «une salle de sport en plus cool» pour ceux qui «ont des a priori sur les salles de fitness». Ici, on

mise sur les machines (tapis de course, vélos, vélos elliptiques) et sur le suivi. La nouveauté, c'est que chacun peut avoir accès à son propre programme via une application. La salle propose régulièrement des animations et des sorties en extérieur.

Tarifs: 29,90 € par mois avec engagement de 12 mois + 69,90 € à l'inscription. Ouvert de 6h à 23h.

Fitness Révolution: la salle des copines

Elle est tout l'inverse de Keep Cool. Zéro machine mais plein de cours collectifs en centre-ville de Cognac. 23 par semaine, dont un petit nouveau: la salsation. «C'est un peu plus technique que la zumba, moins fitness», indique Fabienne Vicard. Sous statut associatif, la salle attire surtout pour son ambiance. «Tout le monde se sent à l'aise, chez soi.» Fitness Révolution propose aussi un cours de renforcement réservé aux hommes.

Tarifs: 235 € à l'année pour un cours par semaine; 333 € pour deux cours; 429 € pour trois cours et 515 € pour quatre cours et plus.

CrossFit Cognac où l'on transpire le plus

Accolée à XO Gym, la salle de CrossFit, née en mars 2017, a connu un bel essor ces dernières années. Ici, c'est très sportif! On travaille l'endurance, la force et la puissance autant que la souplesse et l'agilité. Séances d'entraînement chaque jour du lundi au samedi.

Tarifs: 55 € par mois avec engagement de 12 mois.

L'Orange bleue: le fitness à la campagne

La petite nouvelle visait Cognac avant de jeter son dévolu sur Jarnac. Sur 535 m², l'Orange bleue attire, depuis, «des gens qui n'avaient jamais pratiqué mais aussi des habitués, sur le chemin du travail». Tenue par Morgan Le Doaré et Cyril Gérard, deux anciens militaires, elle propose un plateau de cardio et de muscu ainsi qu'une trentaine de cours collectifs, basés sur le concept «Yako», développé par l'Orange bleue.

Tarifs: 29,90 € par mois avec engagement de 12 mois + 69,90 € à l'inscription. Ouvert de 6h à 23h.

En vue

■ Virginie Beauvallet



est la nouvelle responsable de la communication de l'agglo de Grand Cognac. Agée de 44 ans, elle succède à Simon Desforges. Diplômée de l'école des hautes études en sciences de l'information et de la communication (Celsa), elle arrive d'Angoulême où elle officiait depuis 2017 au sein la Société publique locale Gama comme chargée de communication et de concertation dans le cadre de la mise en place du Bus à haut niveau de service (BHNS). Elle a occupé auparavant des postes de directrice de com' dans plusieurs agences parisiennes (sponsoring, événementiel, stratégie, marketing...)

■ Axelle Rogeon



vient renforcer l'équipe technique des Dauphins cognaçais en tant qu'entraîneuse. Nageuse du club pendant de nombreuses années, elle a porté les couleurs cognaçaises lors de plusieurs championnats de France. «Vice-championne de France cadette du 50 m et 100 m papillon en 2015, son expérience de la compétition sera précieuse auprès des plus jeunes», se réjouit le club qui précise qu'elle a été formée par le Stade poitevin natation. Les cours des Dauphins reprendront lundi.

Pour se distinguer, Carnaby tombe la chemise

Le magasin de la place d'Armes a créé sa propre marque textile aux (discrètes) couleurs de la ville. Un pari sur l'originalité.

Marc BALTZER
m.baltzer@charentelibre.fr

«Vous en connaissez beaucoup, de magasins de prêt-à-porter à Cognac qui ont leur propre label ?» Depuis vendredi dernier, Eric Michaud, le patron de Carnaby (et de la Maison de la presse) est guilleret – et pour tout dire assez fier. Ce jour-là, il a réceptionné les 120 premières chemises de la marque «Cognac style par Carnaby», qu'il a lui-même créées, ce qui paraît effectivement inédit en ville. Il ne s'agit pas de vêtements simplement siglés «Cognac», comme on en trouve à l'office du tourisme.

On les imaginées, dessinées nous-mêmes et fait fabriquer en Espagne.



Une dizaine de modèles ont été réceptionnés et d'autres sont déjà prévus. Photos M. B.

Ni de textiles qui jouent avec les symboles locaux, comme le faisaient Luma et ses cagouilles en leur temps. Mais de chemises classiques, dont l'aspect ne dépare pas dans la boutique multi-marques de la place d'Armes. Simple-ment, «on les imaginées, dessinées nous-mêmes et fait fabriquer à Cordoue, en Espagne, parce qu'on voulait avoir la qualité "made in Europe"», poursuit celui qui préside aussi l'association des commerçants du centre-ville. Et pourquoi ne pas les produire en France ? «Il aurait fallu commander de grandes quantités ou alors c'était beaucoup, beaucoup

plus cher», répond celui qui cherchait à proposer des produits moins chers que ceux des grandes marques, qu'il vend aussi. «Les gens veulent des chemises de qualité mais moins chères. Il y a des marques intermédiaires autour de 50 € mais ce sont des chaînes de magasins qui les produisent, souvent en Asie. On voulait proposer quelque chose de différent.» Samedi, les chemises en question seront mises en valeur lors de la braderie du centre-ville. Si l'idée plaît, Eric Michaud envisage de proposer d'autres vêtements sous sa nouvelle marque.



Sur l'étiquette, une salamandre, symbole de la ville.

L'image



Les Quais c'est magique

Avec «Je clique donc je suis» de Thierry Collet, le premier spectacle de la saison des «Quais ici ou Ailleurs» a fait, comme de coutume, salle comble mardi et hier soir. Une ouverture placée sous le signe de la magie, la même qui s'est opérée aussi lors de deux ateliers publics animés par ce prestidigitateur qui n'a pas hésité à dévoiler quelques trucs pour l'occasion. Les dessous de certains tours, mais également ce qui les entoure, l'illusion, l'implicite, et la façon de jouer sur les ressorts du cerveau pour amener le spectateur à croire ce qu'il voit... ou ce qu'on veut lui faire voir. Magique, et plus encore quand il relie le tout aux applications qui garnissent nos smartphones.

Rentrée scolaire Du changement à Félix-Gaillard et Claude-Boucher



Au collège Félix-Gaillard, le principal Jean Arnoux (au centre) et l'adjoint Jean-Philippe Boldé (à g.) arrivent. Le directeur de la section adaptée, Sylvain Lotson, reste en place. L'idée est de retrouver une stabilité dans l'équipe encadrante. Photo M. B.

Jean Arnoux, 55 ans, est arrivé à Félix-Gaillard cet été, depuis le collège Cassin de Gond-Pontouvre. Il succède à Benoît Le Gal, qui n'aura passé qu'une année dans l'établissement, après le départ surprise de Françoise Merour au bout de deux ans seulement. «Je suis nommé pour au moins trois ans et je compte passer quelques années ici», pose Jean Arnoux, qui sera accompagné par le principal adjoint Jean-Philippe Boldé, 52 ans, qui enseignait les sciences physiques jusqu'à présent. L'objectif de la nouvelle équipe est d'assurer une stabilité et de faire progresser la réussite des 3^e au brevet, qui était en deçà de la moyenne de l'académie l'an passé.

A Claude-Boucher, la direction passe également entre de nouvelles mains. Ex-principal du collège Jean-Moulin de Barbezieux, Erwan Dando (46 ans) prend les commandes, accompagné de Ra-

phaële François, nouvelle adjointe, anciennement professeur de lettres et d'anglais au lycée Jean-Monnet de Cognac (43 ans). A la tête d'un établissement aux effectifs en constante hausse ces dernières années, - 475 aujourd'hui pour 22 classes (4 de Segpa) dont une nouvelle de 5e lors de cette rentrée -, ce duo entend poursuivre le travail accompli et développer le projet d'établissement autour de la maîtrise de la langue avec notamment un quart d'heure de lecture pour tous chaque jour. «On va également développer l'ouverture culturelle, un projet d'écocitoyenneté, et poursuivre le dispositif expérimental mis en place l'an dernier en français et maths sur la maîtrise de la langue et des langages», ajoute Erwan Dando. Sur le plan des infrastructures, le collège va faire l'objet de travaux toiture, d'une rénovation du couloir d'accès au réfectoire, avant la refonte totale de son bloc toilettes en juillet 2020.



Erwan Dando et Raphaële François ont pris les rênes de Claude-Boucher. Photo G. B.

■ CIRCULATION

Les rues à éviter à Cognac. Dans le cadre de travaux, des restrictions de circulation et de stationnement sont mises en place rue Haute-de-Crouin, rue de Crouin, avenue de Saintes jusqu'au 30 septembre; avenue du Maréchal-Leclerc, boulevard de Paris, rue Briand-Boutillier et rue Montesquieu jusqu'au 31 octobre.

■ ANIMAUX

Collecte au profit du refuge de Bonbonnet. La SPA de Cognac et sa région, située à Ars, organise une collecte de nourriture pour les chiens du refuge samedi 14 septembre, de 9h à 18h, au magasin Intermarché Cognac.

■ LOISIRS

Reprise du club bouliste cognacais. La saison 2019-2020 du club bouliste cognacais débute lundi 16 septembre au boulodrome couvert des Gabariers avec deux concours, le 20 septembre avec 16 doublettes en semi-nocturne, et le 20 octobre avec 16 quadrettes propagandes. Les personnes intéressées par ce sport, ainsi que les enfants à partir de 8 ans, sont invités à venir s'initier, avec des joueurs et des entraîneurs diplômés, les mardis et les vendredis à partir de 17h30 au boulodrome. Contact au 06 77 77 99 23 ou au 05 16 75 14 70.

■ GÉNÉALOGIE

Permanence vendredi et réunion samedi à Cognac. L'Association généalogique de la Charente assure une permanence ce vendredi 13 septembre de 14h à 17h aux archives municipales, 10, rue du Minage. Par ailleurs, la réunion des adhérents et sympathisants généalogistes pour le Pays cognacais se tient samedi 14 septembre de 15h à 17h, au lycée Beaulieu.

Bouteville: le château sur son 31

En prélude d'une semaine dédiée au patrimoine, l'agglo remet le site en lumière ce week-end avec un mapping vidéo. L'occasion, aussi, d'éclairer sur la souscription pour sa restauration.

Gilles BIOLLEY
g.biolley@charentelibre.fr

Tête de pont du patrimoine de Grand Cognac, sélectionné en 2018 dans le cadre de la mission Bern «patrimoine en péril», aux côtés de 269 autres monuments (1), le château de Bouteville s'apprête de nouveau à briller. En prélude d'une semaine consacrée au patrimoine, qui se terminera par les Journées européennes samedi 21 et dimanche 22 septembre, l'édifice va faire l'objet de deux soirées de mise en lumière ce vendredi et ce samedi. Comme en août 2017, une projection architecturale en 3D sur la façade du château (mapping) est proposée au public, à partir de 21h30, mise en scène par la société Ad Lib Créations.

Cette fresque lumineuse sera répétée «toutes les 20 minutes environ, jusqu'au bout de la nuit tant qu'il y aura du monde, les jauges de chacune des projections sont autour de 700 personnes», indique Nicole Roy, la vice-présidente de l'agglo responsable de la culture. La précédente édition avait attiré plus de 3 000 curieux.

En avant le mécénat

Un nouveau focus sur ce site médiéval riche en surprises puisqu'un donjon et un mur de protection ont été exhumés en mai dernier grâce au diagnostic archéologique d'avant-travaux lancé par l'agglo dans le cadre de la restauration d'ampleur engagée (2,7M € sur cinq ans). «Et l'occasion par ailleurs de porter la bonne parole sur le mécénat», ajoute Jérôme Sourisseau, le pré-



En 2017, la projection architecturale en 3D sur la façade du château avait attiré 3 000 personnes. Elle fait son retour ce week-end.

Repro CL

”
Tous ceux qui veulent participer à la rénovation sont les bienvenus, particuliers compris.

sident de Grand Cognac, qui a convié chefs d'entreprises et partenaires à assister à l'événement. Et de rappeler: «Tous ceux qui veulent participer à la rénovation sont les bienvenus, particuliers

compris. On a mis en place dix propositions pour s'engager sur différents projets, de la refonte de la grande salle du château, à l'aile nord, aux fouilles en passant par la salle voûtée, c'est au choix. Selon les montants que chacun investira, il y a des avantages à la clé.» De la mise à disposition régulière d'informations sur l'avancée des travaux à la possibilité d'organiser des visites personnalisées privatives du château (à partir de 50 000 €).

Un château «timbré»

Une souscription avec avantage fiscal également, menée sous cou-

vert de la Fondation du patrimoine dont les représentants seront aux côtés de Nicole Roy, aujourd'hui à Paris, pour la présentation d'un carnet de timbres spécial patrimoine. Le château a en effet été retenu parmi les 12 monuments emblématiques du loto du patrimoine. Il sera bien entendu et aussi au cœur des Journées européennes comme une trentaine d'autres sites du territoire, avec des visites guidées au menu le dimanche 22 (10h à 12h et 14h à 18h).

(1) À ce titre, le château bénéficie des subsides tirés du loto du patrimoine. Ils s'établiraient autour de 50 000 €.

La discipline s'invite au conseil

Mehdi Kalai, maire, qui a réuni le conseil municipal mardi, a débuté, avant l'ouverture des débats, par un rappel sur le déroulement d'un conseil et notamment sur le comportement des élus et du public durant la séance.

Le conseil, plutôt léger pour un conseil de rentrée, avait pour premier point à l'ordre du jour la location du restaurant qui fait débat depuis de longs mois. David Clergeaud souhaite le louer pour un montant de 400 € par mois pour une ouverture le midi en semaine et le week-end avec une formule «buffet». Après de nombreux échanges portant notamment sur le mode de location. Le conseil opte par sept voix «pour» et deux abstentions, pour un bail précaire d'un an renouvelable par tacite reconduction pour un montant de 400 € partie logement comprise dont la date sera arrêtée par les deux parties. Le logement qui ne sera pas occupé fera l'objet de travaux d'entretien et de remise aux normes. Par ailleurs, le conseil admet que l'atelier rue de la Forge soit proposé à la location à Claude Ozanne, maréchal-ferrant et ferronnier d'art qui souhaite s'instal-



Mehdi Kalai a fait une mise au point sur le déroulement d'un conseil municipal.

Photo CL

ler dans la région qui compte de nombreux centres équestres et où une demande est très forte en ce qui concerne la maréchalerie.

Transport scolaire. Suite à la décision du dernier conseil, l'achat d'un minibus de 9 places pour un montant de 13 000 € (prévisionnel 15 500 €) a été effectué ainsi que des rehausseurs et une trousse à pharmacie. Il assure le transport entre Bréville et Sainte-Sévère (voir *CL* du 11/09) et servi par Bé-rangère Laidet. Une déclaration de régie de transport simplifiée avec budget annexe sera proposée et un régisseur désigné en la personne de Laëtitia Gallois.

■ De nouvelles normes destinées à renforcer la sécurité des transactions sur internet entrent en vigueur samedi ■ D'ici 2021, la manière de payer les achats en ligne va changer progressivement.

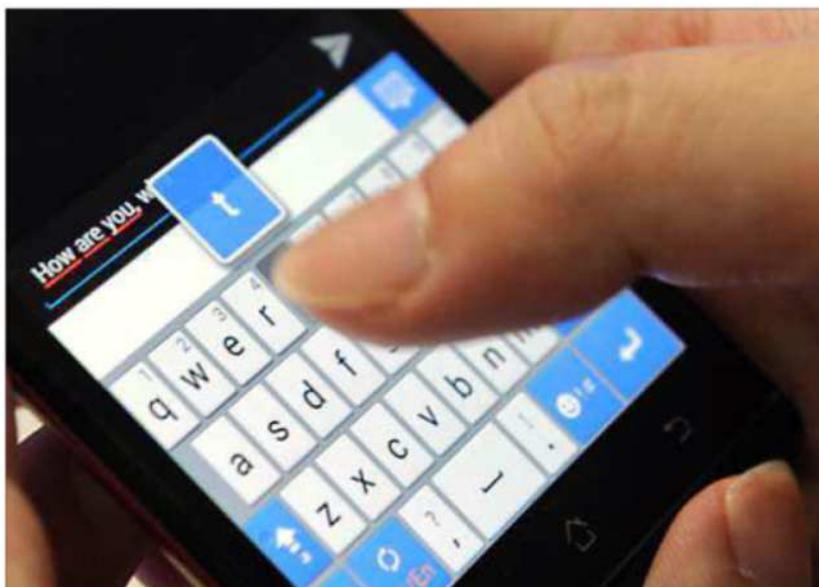
Paiements en ligne: la sécurité renforcée

” C'est le chantier du siècle pour les commerçants.

La manière de payer les achats en ligne va changer progressivement d'ici 2021, avec dès samedi l'entrée en vigueur de nouvelles normes destinées à renforcer la sécurité des transactions. Voici un décryptage de ces règles et leurs conséquences.

Qu'est-ce que la directive DSP2 ?

Il s'agit de la deuxième directive européenne sur les services de paiement. Adoptée mi-janvier 2018, elle prévoit une nouvelle couche de sécurité, appelée « authentication forte », sur les transactions et opérations bancaires en ligne afin de faire davantage baisser le taux de fraude. En outre, la responsabilité de cette authentication incombe aux banques et non plus aux commerçants en ligne. Par ailleurs, cette directive définit le statut juridique des services d'agrégation de comptes et des initiateurs de paiements. Désormais, ces deux activités devront être opérées par des prestataires agréés. La directive établit leurs conditions d'exercice et la manière dont ils doivent fonctionner avec les banques de leurs clients. L'objectif est de protéger les consommateurs, qui jusqu'ici n'étaient pas couverts juridiquement, et de stimuler la concurrence sur les services de paiement.



Si sur le papier de nouvelles normes européennes destinées à renforcer la sécurité des transactions entrent en vigueur dès samedi en France, dans les faits, tous les acteurs concernés ne sont pas prêts.

Photo archives AFP

Quels changements pour le consommateur ?

« Les achats en ligne ne seront pas touchés par la DSP2 au 14 septembre (samedi, ndr). Aucune modification ne sera faite dans les moda-

lités de paiement des achats à distance », a assuré Marie-Anne Barbat-Layani, directrice générale de la Fédération bancaire française. Si l'usage d'un seul code reçu par SMS pour sécuriser une transaction en ligne ne sera plus jugé suffisant, il sera progressivement renforcé ou remplacé par d'autres solutions, comme la reconnaissance biométrique (empreinte, reconnaissance faciale), l'émission d'un code personnel envoyé par courrier ou la connexion obligatoire à l'application mobile bancaire. L'accès aux comptes bancaires nécessitera aussi une authentication renforcée à minima tous les 90 jours. En revanche, certaines opérations seront exemptées d'authentication forte comme les achats à dis-

tance de moins de 30 euros, les paiements aux automates de transport et de parking, les virements entre comptes d'une même personne au sein d'un même établissement bancaire ou encore les virements vers des personnes enregistrées comme « bénéficiaires de confiance » par le client auprès de sa banque.

Et pour les pros ?

Les principaux concernés sont les banques, les opérateurs techniques du paiement et les commerçants. Tous devront se raccorder à une nouvelle version du protocole de paiement sécurisé sur Internet, 3-D Secure, qui permettra aux banques, des commerçants et des clients, de se connecter entre elles pour déclen-

Un calendrier difficile à tenir

■ 14 septembre 2019. Sur le papier, le démarrage est fixé au 14 septembre. Sauf que tous les acteurs ne sont pas prêts en France comme dans d'autres pays européens comme le Royaume-Uni, l'Allemagne ou l'Espagne. Devant le risque de perturbations du commerce électronique, l'Autorité Bancaire Européenne (ABE), qui fixe les normes techniques de DSP2 et coordonne son application en Europe, a décidé d'accorder en juin aux Etats membres un « délai supplémentaire limité » pour se mettre en conformité.

■ Décembre 2020. En France, d'ici à décembre 2020, « plus des trois quarts des utilisateurs et des transactions réalisées sur internet » devront être passés à l'authentication forte, selon le calendrier présenté hier par l'Observatoire de la sécurité des moyens de paiements, organisme rattaché à la banque de France.

■ Début 2021. Un délai supplémentaire d'un an et demi maximum pourra être accordé pour trouver des solutions aux cas plus spécifiques (personnes peu équipées en technologie, expatriés, populations fragiles financièrement). Les professionnels devront pour leur part avoir mis à niveau leurs systèmes aux nouvelles exigences réglementaires d'ici mars 2021.

cher l'authentication renforcée et valider la transaction. Pour les commerçants en ligne en France, il s'agit du « chantier du siècle », a estimé Marc Lollivier, directeur général de la Fevad (Fédération du e-commerce et de la vente à distance). Cela touche plus de 547 milliards d'euros de chiffre d'affaires en Europe. Rien qu'en France, cela concerne 38 millions de Français, plus de 200.000 entreprises et plus de 50 commandes traitées à la seconde », détaille-t-il. Le e-commerce représente 10% des ventes totales en France et près de 100 milliards d'euros de ventes. Côté banques, tous les acteurs sont prêts, selon leur fédération.

Le chiffre

57

Selon une étude commanditée par la fintech américaine Stripe, spécialiste du paiement en ligne, la mise en place de l'authentication forte pourrait coûter 57 milliards d'euros au commerce électronique européen dans l'année suivant son application. D'où le manque d'empressement de certains à se conformer aux desiderata européens. « C'est un arbitrage entre les investissements nécessaires pour se mettre en conformité avec l'authentication et les coûts liés à la fraude sur les paiements en ligne », certes élevés mais moindres par rapport aux investissements requis, analyse David Bounie, directeur du département Sciences économiques et sociales de Télécom Paris.



732 anciens mineurs lorrains vont pouvoir prétendre à une indemnisation, selon leur avocat. Photo archives AFP

Le préjudice d'anxiété élargi à toute substance toxique

Un pas de géant: la Cour de cassation, qui a récemment ouvert la voie à l'indemnisation du préjudice d'anxiété pour tous les travailleurs exposés à l'amiante, a élargi hier le périmètre du préjudice à toute substance « toxique », comme le demandaient des centaines de mineurs lorrains. Le « préjudice d'anxiété », consacré en 2010, permet l'indemnisation de personnes qui ne sont pas malades, mais qui s'inquiètent de pouvoir le devenir à tout moment. « Tout salarié qui justifie avoir subi une telle exposition à une substance nocive ou toxique, c'est-à-

Après l'amiante, toute substance toxique. La décision de la Cour de cassation est une victoire pour les mineurs lorrains notamment.

dire, à de l'amiante mais potentiellement du benzène ou de la silice ou autre, pourra demander réparation à son employeur, sur le fondement de ses obligations de sécurité », a indiqué M^{me} Manuela Grévy, avocate de 732 anciens mineurs des Houillères du Bassin de Lorraine qui vont « pouvoir prétendre à une indemnisation ». La Cour de cassation a annulé une

décision de la cour d'appel de Metz du 7 juillet 2017 défavorable aux mineurs car cette dernière n'a « pas donné de base légale à sa décision » et ordonné un nouveau procès devant la cour d'appel de Douai. La cour d'appel de Metz avait débouté les mineurs à la fois de leur demande d'indemnisation au titre du préjudice d'anxiété et de leur plainte contre Charbonnages de France

pour violation de l'obligation de sécurité de l'employeur. Un an avant, les prud'hommes leur avaient accordé 1.000 euros au titre du préjudice d'anxiété - contre les 15.000 euros demandés. Selon François Dosso, de la CFTD des mineurs, un rapport de la Direction générale du Travail estime à « 10% des salariés, soit 2,2 millions de personnes », le nombre de salariés potentiellement concernés par cette extension du préjudice d'anxiété. Une des difficultés devant les tribunaux sera d'apporter la preuve de la nocivité des substances incriminées.

Cet après-midi



Nuages puis soleil.

Les nuages présents en début de journée se dissipent en matinée. Et le soleil s'impose l'après-midi. Vent faible de Nord-Est à Nord, avec une brise marine modérée de Nord-Ouest en fin d'après-midi sur la côte. Températures estivales l'après-midi.

Vendredi

Cité	Mini	Maxi
Royan	13°	29°
Cognac	13°	31°
Angoulême	11°	31°
Confolens	10°	30°

Samedi

Cité	Mini	Maxi
Royan	16°	30°
Cognac	15°	32°
Angoulême	14°	32°
Confolens	12°	31°

Dimanche

Cité	Mini	Maxi
Royan	16°	28°
Cognac	16°	31°
Angoulême	15°	31°
Confolens	14°	31°

Lundi

Cité	Mini	Maxi
Royan	17°	26°
Cognac	17°	28°
Angoulême	15°	29°
Confolens	16°	29°

Mardi

Cité	Mini	Maxi
Royan	16°	27°
Cognac	16°	29°
Angoulême	14°	29°
Confolens	14°	28°

Mercredi

Cité	Mini	Maxi
Royan	14°	26°
Cognac	14°	28°
Angoulême	12°	28°
Confolens	12°	27°

HIER

	Mini	16h
Angoulême.....	7°	24°

Taxe foncière : une hausse « explosive »

IMPÔTS Le fisc a réévalué la valeur locative de certains biens et prépare une révision complète en 2020. Les propriétaires sont vent debout. Un sujet sensible à l'orée des municipales

Nicolas César
n.cesar@sudouest.fr

C'est la mauvaise nouvelle de la rentrée pour plus d'une centaine de milliers de contribuables. Leur taxe foncière a grimpé, parfois jusqu'à 130 % pour certains. Nombre d'entre eux s'en sont émus sur les réseaux sociaux, en raillant la promesse du gouvernement d'améliorer le pouvoir d'achat. C'est l'Unpi (Union nationale des propriétaires immobiliers) qui a tiré la sonnette d'alarme, alertée par des adhérents, notamment en Isère et en Auvergne.

« L'égalité devant l'impôt »

Dans les lettres envoyées aux propriétaires, le fisc explique qu'« un certain nombre d'éléments de confort » (présence d'une salle de bains, d'une piscine...) n'avaient pas été pris en compte dans l'évaluation de leur bien. Bercy a donc décidé, au nom du « respect du principe d'égalité des charges devant l'impôt », de réviser la base locative d'appartements sous-évalués. Fixée par l'administration fiscale en accord avec les communes, celle-ci correspond au loyer que le propriétaire recevrait s'il mettait le logement en location, selon la surface, le standing de l'immeuble ou de la maison, du secteur... (voir infographie ci-contre). Le problème est que la valeur loca-

tive est calculée à partir des conditions du marché locatif de... 1970 pour les propriétés bâties, et de 1961 pour les terrains.

Jusque-là, le fisc a réalisé des modifications au cas par cas. « Il est procédé annuellement à la constatation des constructions nouvelles et des changements de consistance (agrandissements, ajout de salles de

bains...) ou d'affectation des propriétés bâties et non bâties. Ce qui se traduit par une mise à jour, à la hausse comme à la baisse, des valeurs locatives », précise Bercy. Conséquence, même si les taux d'imposition votés restent inchangés, le montant de la taxe foncière s'accroît pour les redevables concernés.

Mais, cela est souvent vécu comme une injustice. Car, depuis quarante-neuf ans, aucune révision globale n'a eu lieu. Or, nombre de quartiers ont pris de la valeur, surtout dans les métropoles. La réforme a été repoussée à plusieurs reprises par les précédents gouvernements. Cette fois-ci, l'État semble

rait décider de passer à l'action. Un article dans le projet de loi de finances pour 2020, prévoit une révision globale. Ce qui rendrait les prochaines taxes foncières douloureuses pour nombre de contribuables. De son côté, le fisc rappelle que les locaux professionnels ont déjà fait l'objet d'une réforme en 2017.

La fin de la taxe d'habitation...

En attendant, « la procédure de réévaluation, d'habitude fastidieuse, a été réduite au minimum cette année » pour accélérer les hausses, estime l'Unpi. « Faux », assure Olivier Dussopt, le secrétaire d'État du ministère des Comptes publics. Il indique que sur les six premiers mois de l'année 2019, le nombre de revalorisations s'élève à 67 500, soit dans la moyenne des années précédentes : 134 000 revalorisations en 2018 et en 2017. En outre, « cela n'a pas de lien avec la suppression progressive de la taxe d'habitation », promet-il. L'Unpi est convaincue du contraire. La taxe d'habitation est le principal revenu fiscal des communes (elle leur rapporte 23,3 milliards d'euros par an). Et, la taxe foncière est la deuxième (18,6 milliards).

Pour tenter de calmer la fronde populaire, le ministre des Comptes publics, Gérard Darmanin, a relativisé : « les augmentations concernent 0,3 % des foyers de contribuables



Aucune révision globale n'a eu lieu depuis quarante-neuf ans.

PHOTO: RYSEN COTTEREAU

(137 000 sur 47 millions)», rappelant au passage que « la taxe foncière n'est pas décidée par l'État mais par les élus locaux ». C'est ce qui explique que la Nouvelle-Aquitaine soit moins impactée par des hausses de taxe foncière (+3,4 % en Gironde en un an en moyenne) que la région Auvergne-Rhône-Alpes. Quoi qu'il en soit, la date limite de paiement par courrier de la taxe foncière 2019 est fixée au 15 octobre et pour un paiement en ligne au 20 octobre. Une chose est sûre, en cas de révision

globale de la valeur locative l'année prochaine, la pilule passera mal pour les 31 millions de contribuables assujettis à la taxe foncière. « Entre 2007 et 2018, ma taxe foncière a déjà augmenté de 140 euros », souffle Dominique, qui possède une maison de 140 m², sans jardin, dans le centre de Bordeaux. Pour l'Unpi, c'est la solution de facilité pour compenser la fin progressive de la taxe d'habitation : le propriétaire possède un bien qui ne se délocalise pas et est donc facile à taxer.

Un impôt qui crée un « sentiment d'injustice »



Frédéric Douet. PHOTO DR

ENTRETIEN Frédéric Douet, professeur de droit fiscal à l'université de Normandie analyse cette controverse

« Sud Ouest » La colère des contribuables concernés par cette révision de la valeur locative de leurs biens vous paraît-elle justifiée ?

Frédéric Douet Le problème est que les bases de la valeur locative des biens ont été arrêtées en 1970. Et à l'époque, les grandes barres d'immeubles en périphérie étaient flamboyantes, tandis que les maisons dans les villes étaient vétustes. Conséquence, les impôts sont proportionnellement plus forts dans ces banlieues et ces grands ensembles, qui ont mal vieilli. Alors que dans le même temps, la cote des mai-

sons a augmenté dans nombre de quartiers, peu prisés auparavant, des grandes villes. Ce qui donne des situations paradoxales en termes d'imposition fiscale aujourd'hui...

Le ministère a ouvert le code source (process informatique délivrant les « secrets » du calcul) de la taxe foncière, mais cela permet-il de comprendre les raisons précises de cette hausse ?

Non, les gens ne saisissent pas comment cette réévaluation est calculée, ce qui les frustre. Le calcul de la taxe foncière est complexe. Ces hausses de taxes foncières sont très inégales en fonction de la

ville, de sa situation financière (endettement...), ce qui donne le sentiment au contribuable que cet impôt est injuste. C'est tout le problème de ces impôts locaux qui répondent aux besoins des villes, des Conseils départementaux et suscitent un sentiment d'injustice sociale et fiscale. Car, sur certains territoires, en périphérie, les gens paient plus d'impôts, mais constatent une diminution du nombre de services publics (disparition d'hôpitaux, de bureaux de poste...). Tout ceci alimente ensuite un certain populisme et amène certains électeurs à voter pour les « extrêmes ».

N'est-ce pas une manière de compenser la suppression progressive de la taxe d'habitation ?

C'est le principe des vases communicants. Il y a un manque à gagner à compenser avec la fin annoncée de la taxe d'habitation à moyen terme pour tous les contribuables. A cet effet, l'État a inscrit dans le projet de loi de finances 2020 sa volonté de revoir l'ensemble des bases de la valeur locative pour la taxe foncière. Mais, cela est très risqué politiquement, à l'approche des élections municipales (qui auront lieu les dimanches 15 et 22 mars, NDLR).

Recueilli par N. C.

Pour comprendre son avis de taxe foncière

Ce taux est voté chaque année par les collectivités locales. Il est souvent stable en année pré-électorale.

Additionnelles aux taxes foncières (sur les propriétés bâties et non bâties) ces taxes sont perçues au profit d'établissements publics fonciers locaux, d'État, ou particuliers.

Prélevée par la commune ou communauté de communes, elle finance l'enlèvement des ordures ménagères.

Département **33 GIRONDE**

Commune : **249 LORMONT**

TF 2019	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes locales	Taxes ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2018	31,12 %	%	%	17,46 %	0,145 %	8,69 %	%	
Taux 2019	31,12 %	%	%	17,46 %	0,217 %	8,69 %	%	
Adresse								
Base I	1417			1417	1417			
Cotisation	441			247	3			4
Cotisation lissée I								
Adresse								
Base II								
Cotisation								
Cotisation lissée II								
Cotisations 2018	431			242				4
Cotisations 2019	441			247				4
Variation	+2,32 %	%	%	+2,07 %	+50 %			

La base d'imposition correspond à 50% de la valeur locative cadastrale. Celle-ci équivaut à un loyer théorique, si la propriété était louée. Elle est calculée selon un forfait défini par les conditions locatives, revalorisé chaque année pour tenir compte de l'évolution des loyers.

En vigueur depuis 2018, elle est aussi appelée "Taxe inondation" car elle permet de financer les mesures de protection contre les inondations.

Ces frais représentent la contrepartie que l'État supporte pour établir et recouvrer l'ensemble des impôts directs locaux mais aussi pour financer les dégrèvements dont ces impôts peuvent faire l'objet et qui lui incombent.

En dehors des taux d'imposition votés et appliqués par les collectivités, la base d'imposition de la taxe foncière est actualisée chaque année en fonction de l'inflation. La hausse est de +2,2% en 2019.

Un dégrèvement d'office s'applique à la résidence principale aux propriétaires âgés de plus de 65 ans et de moins de 75 ans.

Frais de gestion de la fiscalité directe locale	31
Dégrèvement Habitation principale	
Dégrèvement JA État	
Dégrèvement JA Collectives	
Montant de votre impôt :	845

Les Jeunes Agriculteurs (JA) bénéficiant des aides à l'installation peuvent prétendre à un dégrèvement temporaire d'impôt sur le foncier non bâti.

Le préjudice d'anxiété étendu

SANTÉ La Cour de cassation a élargi le préjudice d'anxiété aux travailleurs exposés à toute substance toxique et pas seulement l'amiante

Un pas de géant : la Cour de cassation, qui a récemment ouvert la voie à l'indemnisation du préjudice d'anxiété pour tous les travailleurs exposés à l'amiante, a élargi, hier, le périmètre du préjudice à toute substance « toxique », comme le demandaient des centaines de mineurs lorrains. Le « préjudice d'anxiété », consacré en 2010, permet l'indemnisation de personnes qui ne sont pas malades, mais qui s'inquiètent de pouvoir le devenir à tout moment.

« Changement énorme », « levier extraordinaire » pour « sauver des vies » : la joie et le soulagement après des années de lutte étaient perceptibles à la Bourse du travail à Paris, où s'était réuni un collectif de syndicats et associations dans l'attente de la décision.

Obligations de sécurité

« En application des règles de droit commun régissant l'obligation de sécurité de l'employeur, le salarié qui justifie d'une exposition à une substance nocive ou toxique générant un risque élevé de développer une pathologie grave et d'un préjudice d'anxiété personnellement subi résultant d'une telle exposition, peut agir contre son employeur pour manquement de ce dernier à son obligation de sécurité », affirme la haute juridiction dans sa décision.

« Cela signifie que tout salarié qui justifie avoir subi une telle exposition à « une substance nocive ou toxique », c'est-à-dire, à de l'amiante mais potentiellement du benzène ou de la silice ou autre, pourra demander réparation à son employeur, sur le fondement de ses obligations de sécurité », a



Les syndicats réclamaient une telle mesure depuis longtemps, comme ici lors d'une manifestation en 2017. ARCHIVES T. DAVID/« 50 »

indiqué M^e Manuela Grévy, avocate de 732 anciens mineurs des Houillères du Bassin de Lorraine qui vont « pouvoir prétendre à une indemnisation ». « Au moins 150 000 morts depuis 1945, dont 100 000 imputables aux seules maladies respiratoires », avait expliqué l'avocate devant les prud'hommes, plaidant pour que « les survivants » bénéficient pleinement du préjudice d'anxiété.

Preuve de la nocivité

La Cour de cassation a longtemps restreint ce mécanisme aux seuls salariés dont l'établissement est inscrit sur des listes ouvrant droit à la « préretraite amiante » : les travailleurs de la transformation de l'amiante ou de la construction navale.

« C'est un changement énorme qui, si les équipes dans les entreprises et sur le terrain se l'approprient, aura d'énormes répercussions en matière de prévention », a déclaré au nom du collectif Fran-

çois Dosso, de la CFDT des mineurs, évoquant « les nombreux travailleurs du bâtiment qui portent des gants et un casque mais rarement un masque de protection ». Selon ce syndicaliste, un rapport de la Direction générale du Travail estime à « 10 % des salariés, soit 2,2 millions de personnes », le nombre de salariés potentiellement concernés par cette extension du préjudice d'anxiété.

Une des difficultés devant les tribunaux sera d'apporter la preuve de la nocivité des substances incriminées, celle-ci étant considérée comme acquise pour l'amiante mais pas pour l'ensemble des substances potentiellement en cause. « La bataille à venir s'annonce féroce. Il faudra prouver l'anxiété, l'exposition, être dans les délais de prescription. C'est un travail énorme qui nous attend », a commenté Alain Bobbio, secrétaire national de l'Andeva, pour qui la « question fondamentale » est celle de la prévention.

Deux ministres menacés de mort

POLITIQUE Trois balles de revolver ont été envoyées à Darmanin et Le Maire, qui a aussi été menacé au Pays basque

Le climat de violences envers les élus et les membres du gouvernement est loin d'avoir disparu. Ces derniers jours, Gérard Darmanin et Bruno Le Maire en ont encore fait l'amère expérience. Tous deux ont fait l'objet de menaces de mort via une lettre sur laquelle étaient scotchées trois balles de revolver. Lesquelles étaient accompagnées du message manuscrit suivant : « Deux pour Le Maire, une pour Darmanin, c'est du 9 mm, mais sur place ce sera du 11.43. »

Cette lettre a été reçue au ministère des Finances à Bercy et ouverte par le service courrier. Si Bruno Le Maire a déposé plainte, ces menaces font aussi écho à celles qu'il a reçues cet été au Pays bas-

que intérieur, où il possède une propriété familiale à Saint-Pée-sur-Nivelle.

« Pulvérisée »

Le 19 août, la gendarmerie de Bayonne a reçu une lettre, là encore manuscrite, avec le message suivant : « La maison de Bruno Le Maire va être pulvérisée pendant le G7 (prévoir un périmètre de sécurité) à Saint-Pée-sur-Nivelle. » Une menace prise au sérieux puisque les services de déminage ont inspecté la maison et ses alentours. Et ce d'autant plus que durant ce sommet du G7 à Biarritz, Bruno Le Maire a reçu chez lui à Saint-Pée-sur-Nivelle, son homologue américain le secrétaire du Trésor, Steven Mnuchin, afin de poursuivre les négociations sur la taxe Gafa. Toujours est-il que quelques jours plus tard, une deuxième lettre de menaces de mort a été envoyée, mais cette fois au domicile basque de Bruno Le Maire. Le ou les au-



La lettre de menaces reçue à la gendarmerie de Bayonne.

PHOTO DR

teurs lui promettant, selon nos informations, de le « pulvériser ». Là encore le ministre de l'Économie a porté plainte.

J. D.

Région et bailleurs s'accordent sur le logement social

LOGEMENT Jeunes, emploi et revitalisation, sont au cœur d'un accord-cadre entre les HLM et la Région

La Région n'a pas, à proprement parler, de compétence particulière concernant le logement. Pour autant, grâce à la signature d'un accord-cadre avec l'Union régionale HLM (URHLM, qui regroupe 64 organismes HLM de la région) la Nouvelle-Aquitaine entend jouer un rôle dans le développement de l'offre de logements sociaux.

Des logements près des emplois
« Nous ne devons jamais oublier qu'au moins 70 % des Néo-Aquitains sont éligibles au logement so-



Muriel Boulmier et Alain Rousset lors de la signature. PHOTO PR.

cial, rappelle Alain Rousset. Dans un contexte budgétaire très contraint pour les bailleurs sociaux, avec une loi de finance qui les prive de 1,5 milliard d'euros par an, la Région Nouvelle-Aquitaine s'engage

à les accompagner dans leurs missions. Elles consistent à faire du logement dans les grandes villes, certes, mais aussi dans les zones rurales et au plus près de certains bassins d'emplois. Certains sont

florissants mais ont du mal à recruter par manque de logements à proximité immédiate. » La Région veut accompagner les bailleurs sociaux dans les petites opérations de revitalisation des centres-bourgs parfois vides. « Nous sommes en effet un outil d'aménagement du territoire », explique Muriel Boulmier, signataire de l'accord en tant que présidente d'URHLM. Et d'ajouter : « Il ne faut pas oublier que le logement social est un amortisseur des moments heureux et malheureux de la vie de nos concitoyens. »

Dans le cadre de cet accord-cadre, Conseil régional et URHLM s'engagent à assurer la rénovation énergétique du patrimoine HLM. En réduisant les factures énergétiques, elle peut permettre aux loca-

taires d'économiser l'équivalent d'un mois de loyer en charges.

« Premier ascenseur social ! »

L'accord-cadre comporte également un volet sur le développement d'opérations de logements étudiants. « Le logement étudiant, tout comme le logement des jeunes travailleurs, c'est le premier ascenseur social », scande Alain Rousset.

Les deux partenaires veulent créer 8 400 logements supplémentaires en direction de ces publics d'ici 2030. « Il n'est pas tolérable que des étudiants ratent la rentrée faute d'avoir décroché un logement et même que certains dorment dans leur véhicule », conclut le président de Région.

P.R.

Département : les priorités du président Bonneau

POLITIQUE Développement durable, santé, enseignement et gros chantiers : François Bonneau évoque les sujets de la rentrée

Olivier Sarazin
o.sarazin@sudouest.fr

Il avance, se dit dans l'action, affirme que la Charente a changé depuis que le Département a basculé au centre droit en 2015. Hier, François Bonneau (DVD), président du Conseil départemental, recevait la presse de façon informelle. L'occasion de feuilleter les dossiers de la rentrée et d'en lister les priorités...

1 1 M€ de budget participatif pour l'environnement

Gadget ? Effet d'annonce ? Opération de communication ? Pas du tout, réplique le président Bonneau. Dès 2020, le Département de la Charente consacrerait une somme d'un million d'euros à la constitution d'un budget participatif pour les questions d'environnement et de développement durable.

« Je rencontre beaucoup de Charentais et notamment les jeunes, dans les collèges. Ils sont très impliqués. Ils ont des idées, souvent bonnes. Mettons-les en œuvre. Je suis persuadé que toutes ces petites actions, mises bout à bout, peuvent porter leurs fruits », dit l' élu. Les projets seront soumis à un jury puis au vote des Charentais, sur Internet et dans les mairies. François Bonneau veut au moins une initiative dans chaque canton. Coût maximal de chaque projet retenu : 25 000 €.

Au Conseil départemental, on dit s'inspirer de l'exemple du Gers, qui fut, en 2018, la première collectivité départementale à adopter un budget participatif construit lors d'ateliers et soumis au vote de 35 000 citoyens.

2 Le Département veut salarier cinq à dix médecins

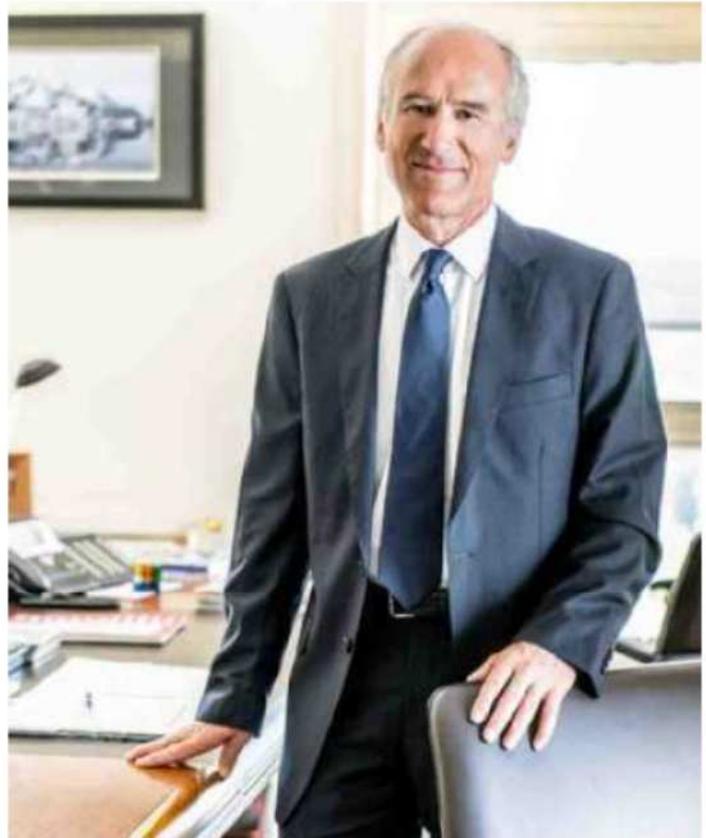
« En Charente, on compte un médecin généraliste pour 1 400 habitants. Il en faudrait un pour 1 000 », rappelle François Bonneau, qui a réaffirmé hier la volonté du Conseil départemental de salarier « cinq à dix médecins le plus rapidement possible, dans deux centres de santé, l'un au nord, l'autre au sud ».

La question avait été abordée en mars dernier par les élus. Le président apporte quelques précisions : une première enveloppe de 900 000 € va à ce projet et trois agents du Département travaillent « à 100 % » sur le dossier. Les centres seraient installés « du côté de Ruffec, Villefagnan ou Rouillac ; Chalais, Brossac et Baignes ».

3 L'enseignement supérieur : « Toujours plus d'étudiants »

« Le temps du mandat, le nombre d'étudiants en Charente aura augmenté de 20 %. Il y en aura bientôt 800 de plus », se félicite François Bonneau. Le président a assuré que l'antenne charentaise de L'École 42 (cet institut de formation informatique créé par le milliardaire français des télécoms Xavier Niel) pourrait accueillir jusqu'à 400 jeunes boulevard Besson-Bey à Angoulême. François Bonneau a par ailleurs annoncé « l'ouverture d'une formation de kinésithérapie à la rentrée 2020 sur le campus de La Couronne ».

L' élu précise que ce dossier est instruit avec la Région Nouvelle-Aquitaine, la Croix-Rouge et les professionnels locaux, notamment ceux du centre de rééducation des Glamots à Roulet-Saint-Estèphe.



François Bonneau (DVD), président du Département. C. MARIOT

La fibre sera en retard fin 2019

HAUT DÉBIT C'est un plan ambitieux (d'un coût de plus de 200 M€), qui prévoit d'amener la fibre optique dans plus de 300 communes rurales à l'horizon 2022. Mais c'est aussi un plan en retard, avec seulement 1 000 à 2 000 prises branchées fin 2019, soit trois à quatre fois moins que prévu, a reconnu François Bonneau hier. Le président nuance cependant : les prestataires du syndicat Charente numérique (Résonance et Axione) font l'objet de relances « fermes et soutenues ». Selon le président du Département, le calendrier n'est pas remis en cause et l'objectif de « 38 000 à 40 000 prises fin 2020 » demeure d'actualité.



Un chantier du syndicat mixte Charente numérique.

PHOTO A. LACAUD / ARCHIVES « SUD OUEST »

Les avocats appellent à la grève le 16 septembre

JUSTICE Le barreau d'Angoulême refuse la suppression de son régime de retraite autonome

« Notre caisse de retraite est autonome. Elle garantit un minimum vieillesse qui tourne autour des 1 400 euros. Si ce système saute, cela met en danger la retraite de beaucoup de mes confrères », avertit M^r Sébastien Grolleau.

Le bâtonnier du barreau d'Angoulême, comme la majorité de ses confrères, ne veut pas que le régime autonome de retraite des avocats soit dissous dans le régime universel.

Hier, le barreau d'Angoulême a décidé de suivre l'appel à la grève au niveau national par les instances représentatives d'avocats. Pour manifester leur opposition, la corporation fera la grève lundi



Les avocats charentais refusent que leur régime de retraite soit inclus dans le régime universel. PHOTO ARCHIVESMARETALIVE.

prochain 16 septembre. Aucune activité juridique ni judiciaire au programme. Cette décision va perturber le fonctionnement du tribunal de grande instance. Les

affaires traitées le jour de grève seront forcément renvoyées.

À la différence des barreaux des grandes métropoles françaises où la concurrence est féroce, celui

d'Angoulême se porte plutôt bien. Comme l'explique M^r Grolleau : « 127 avocats sont inscrits au barreau. À mon avis, on commence à approcher sa taille critique mais dans l'ensemble mes confrères vivent correctement de leur travail. »

Pas assez payés au pénal

Reste que le juriste estime que certaines prestations remplies par les avocats sont insuffisamment payées. « On a un vrai problème en ce qui concerne la matière pénale. Beaucoup de justiciables bénéficient de l'aide juridictionnelle pour pouvoir se payer un avocat. Les audiences correctionnelles durent de 13 h 30 à 20 heures, souvent elles s'étalent jusqu'à 22 heures. Pour ce genre de prestations, nous sommes rémunérés 250 euros bruts, c'est trop peu. »

Le bâtonnier se satisfait des relations avec les magistrats du siège et du parquet. « Il n'y a rien à redire à ce sujet-là. L'organisation interne du tribunal de grande instance d'Angoulême est bonne. Tout comme nos rapports avec les gendarmes et les policiers. »

M^r Grolleau espère toutefois que, dans un avenir proche, les actes de procédure notamment en matière pénale seront bientôt numérisés. « On perd beaucoup de temps à faire des demandes par papier et le délai pour recevoir certaines pièces est parfois trop long. Pour améliorer la qualité de notre travail, il faut passer au numérique. Nous, avocats, nous disposons déjà d'un système numérique interne de transmissions de documents totalement sécurisé. »

Sébastien Girardel

JEUNESSE

Téléphone portable à l'école : ce que dit la loi



L'usage du portable à l'école, c'est encore possible ou pas ? Non en maternelle, en primaire et au collège ; oui au lycée, sauf mention contraire du règlement intérieur. Plus de précisions sur le site www.service-public.fr. PHOTO ILLUSTRATION AFP/DENIS CHARLET

Le château de Bouteville va s'illuminer

GRAND-COGNAC Vendredi et samedi, l'édifice va voir sa façade s'animer à l'occasion d'un spectacle vidéo. La preuve que l'Agglomération en fait « un de ses projets phares »

Jonathan Guérin
j.guerin@sudouest.fr

Il faudra attendre que la nuit tombe. Et ensuite, place au spectacle. Vendredi et samedi, le château de Bouteville va faire l'objet d'un événement de taille. Sa façade va s'illuminer à l'occasion d'un « mapping » : des projecteurs vont diffuser un film dont la pierre servira de toile.

C'est la deuxième fois que cette mise en lumière se produit. La première remonte à août 2017. « Nous voulions que cela coïncide avec une nouvelle étape du projet », justifie Jérôme Sourisseau, le président de Grand-Cognac (propriétaire du site). « Cette fois, cela correspond au lancement du mécénat. »

En effet, vendredi, une grande soirée sera proposée aux entreprises. Elles auront la possibilité de financer un projet de restauration, en ciblant l'aile nord, de la grande salle ou encore du donjon. « Mais on espère entraîner tout le territoire, car même les particuliers peuvent donner à hauteur de leurs moyens car cela est défiscalisable », ajoute le président de l'Agglo.

2,7 millions d'euros de travaux

C'est que le château de Bouteville (classé monument historique) constitue, de l'aveu de la collectivité, « un des projets phares » de la culture sur le territoire. Le plan pluriannuel d'investissements prévoit d'engager 2,7 millions d'euros jusqu'en 2024 pour la restauration. Les nouvelles phases seront présentées d'ici trois mois, mais elles porteront essentiellement sur la reconstitution de la grande salle pour y organiser des réceptions. « Les dons récoltés lors du mécénat nous permettront



Des animations retraçant l'histoire du château et de la Charente seront projetées sur la façade, comme ce fut le cas en août 2017. ARCHIVES CÉLINE LEVAIN

d'aller plus vite ou plus loin », projette Jérôme Sourisseau.

En attendant, place au spectacle. Il sera assuré par la société Ad Lib, basée à Langon. « Il va nous falloir une nuit de réglage pour adapter les deux projecteurs sur la façade », raconte Christian Gimat, le directeur artistique. Voilà trois ans, c'est lui qui avait été choisi pour mettre sur pied le mapping. « Nous avons élaboré un scénario historique qui revisite l'histoire du château, et aussi celle de la Charente. Cela a nécessité tout un travail de recherche, qu'il a fallu synthétiser en quinze minutes de spectacle. Il y a une voix off et plein d'animations, et le scénario est accessible au plus grand monde, pas qu'aux férus d'histoire. »

Un travail très particulier sur la forme : « Notre actrice principale,

Un timbre à l'effigie du château

Le château de Bouteville a été retenu pour figurer parmi les 12 monuments emblématiques du carnet de timbres qui sera présenté par Stéphane Bern quelques jours avant les Journées du patrimoine. On pourra acheter le carnet à La Poste, mais cela ne rapportera rien à Grand-Cognac, hormis de la reconnaissance.

LOTO En revanche, le grand loto du patrimoine a été une aubaine pour le monument. Ce dernier a été choisi aux côtés de 269 autres monuments, pour bénéficier des financements issus de cette loterie spéciale bâtiments en péril.

VISITES Il sera possible de profiter de visites guidées du château, à l'occasion des Journées du patrimoine. Rendez-vous mardi 17, à 15 heures ; dimanche 22, de 10 à 12 heures et de 14 à 18 heures. Gratuit, sur inscription au 05 45 32 07 25.

c'est la façade du château. Elle permet de jouer avec les volumes et ses formes particulières. La particularité du site est que les spectateurs sont très près de la façade,

donc il faut faire des réglages pointus. » Le spectacle de quinze minutes sera répété en boucle toute la soirée, à partir de 21 h 30. L'entrée est gratuite.

« Mangeons mieux » remet le couvert

SANTÉ Le collectif fédère des démarches visant à améliorer l'alimentation. Il pilotait un pique-nique « zéro déchet » mardi soir

Philippe Ménard
p.menard@sudouest.fr

Le sac-poubelle à l'issue du pique-nique ne pesait pas bien lourd : 0,352 gramme pour plus de 220 participants ! C'était un des défis du collectif « Mangeons mieux », mardi soir à la base plein air André-Mermet : organiser un repas « zéro déchet ». Plusieurs ateliers pédagogiques étaient proposés aux familles avec la contribution de diverses associations environnementales et le soutien de l'Agglo de Grand-Cognac.

« On sent que ça bouge », se réjouit Martin Calmettes, l'un des animateurs du collectif. Il faisait partie des parents d'élèves qui ont impulsé la démarche. « On se demandait ce que mangeaient nos enfants à la cantine. On a déroulé la pelote, et on a rencontré la Maison de l'agriculture biologique, Terre de liens, Regalades... Beaucoup d'associations travaillent sur ce sujet. On s'est dit qu'on n'allait pas en créer une de plus, mais plutôt lancer un collectif. »

Un rôle de « catalyseur »

La démarche a pris corps le samedi 23 mars avec une journée de travail à la Salamandre, largement suivie, avec l'implication de plusieurs collectivités dont Grand-Cognac. Depuis, des commissions planchent sur la partie « amont »,



Des ateliers pédagogiques complétaient le menu mardi. PHOTO P.H.M.

la fourniture des denrées, et l'aval, avec une réflexion notamment sur la restauration collective. « De la fourche à la fourchette », image Christophe Bayle, membre de Terre de Liens.

Un troisième groupe en charge de la coordination. Au total, 42 personnes se sont impliquées. « Le collectif n'a pas vocation à porter des actions, mais il doit être un catalyseur », souligne Martin Calmettes. Le pique-nique, mardi soir, a permis de réunir les troupes et rappeler que le processus est en cours. Mais pour les organisateurs, l'essentiel se passe dans l'ombre. « On est sollicité par

des communes, des écoles. Ce sont ces projets-là qui nous intéressent. »

Ciné-débat le 23 septembre

La prochaine réunion aura lieu le mardi 1^{er} octobre à 18 h 30 au restaurant l'Arty Show. Un autre rendez-vous est avancé d'ici là par Terre de Liens, en partenariat avec Biocoop, le Département, la Région et Initiatives pour une agriculture citoyenne et rurale. Un ciné-débat aura lieu le lundi 23 septembre à 19 h 30 au théâtre de Cognac sur le thème : « Des terres agricoles sur notre territoire pour une alimentation bio et locale ? »

La rentrée sera chaude à la CGT

SOCIAL Le syndicat espère mobiliser contre la future réforme des retraites. Manifestation prévue le 24 septembre

La réforme des retraites promise par le président Emmanuel Macron fait logiquement réagir les syndicats. À Paris, les centrales négocient avec le haut-commissaire Jean-Paul Delevoye. En province, la mobilisation est en train de lentement infuser. « Nous répondrons à l'appel du 24 septembre », informe Renaud Audidier, secrétaire de l'union locale. « Nous sommes en train de nous organiser sur le territoire. » Hier, une réunion des principaux membres de la CGT a abouti à deux axes. « Il faut ancrer les discussions sur les retraites au cœur des entreprises, poursuit Renaud Audidier. Ensuite, il faudra sortir dans la rue, rencontrer les salariés et expliquer ce qui va se passer. »

Car même si la réforme n'en est qu'à une phase de réflexion, les premières inflexions rendues publiques par le gouvernement font se dresser les syndicalistes : « Il faut bien dire que le challenge qui nous attend, c'est d'éviter la destruction du modèle social français par répar-



La CGT est la première à dégainer un mouvement de mobilisation contre la réforme des retraites. ARCHIVES PHILIPPE MÉNARD

tion héritée du Conseil national de la résistance. Demain, on entrera dans un modèle individualiste. Ils auront tout détruit. »

Les gilets jaunes avec la CGT ?

Dès lors, la mobilisation s'impose. « Ce ne sera pas le combat d'une journée, prévient la CGT. On sait bien qu'il faudra y retourner plusieurs fois. » Jusqu'à la grève ? « Oui, mais il faut d'abord ancrer le débat chez les salariés, pour ensuite les emmener dans la rue. Il y a quelques années, nous avons réuni 1 500 personnes à Cognac contre la réforme des retraites. Il avait fallu

faire monter la mobilisation. » D'ailleurs, certains gilets jaunes du Jura songent à une grève générale. N'y a-t-il pas concurrence entre eux et la CGT ? « Le mouvement a un an et on voit bien que rien n'a avancé. Je ne vois pas de concurrence, car nous nous battons pour les droits des salariés, alors que les gilets jaunes protestent contre les politiques d'austérité. Mais on peut travailler ensemble, en se retrouvant sur certains combats. » Une convergence des luttes qui pourrait inquiéter le sommet de l'État, même si cela reste très hypothétique.

Jonathan Guérin



Le comité des fêtes organise sa traditionnelle foire aux livres, et vinyles à Châteaubernard ce dimanche. PHOTO SANDRA BALLIAN

Des livres à foison ce week-end au plateau des Pierrières

CHÂTEAUBERNARD Le comité des fêtes organise sa traditionnelle foire aux livres, vinyles couplée d'une brocante ce dimanche 15 septembre de 8 à 18 heures. Pour les livres, c'est au plateau couvert des Pierrières qu'on pourra faire des affaires. Les stands des exposants du vide-greniers s'installeront eux dans le parc jouxtant la salle de sport. Une buvette et une restauration seront assurées par les bénévoles sur place.